

DELIBERATION n° 2021 - 02
portant élection du
Vice-président du Conseil d'administration
en charge des Affaires Générales (VPCA)

Point inscrit à l'ordre du jour n° 2.1

Conseil d'administration du 28 janvier 2021

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L.712-4 ;
Vu les Statuts de l'Université de La Réunion adoptés le 09 juillet 2020, notamment l'article 7 ;
Vu la proposition du Président de l'Université portant candidature de Monsieur Jean-Michel JAUZE, Professeur des Universités, à la **Vice-présidence du Conseil d'administration en charge des Affaires Générales (VPCA)** ;

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, élisent **Monsieur le Professeur Jean-Michel JAUZE, Vice-président du Conseil d'administration en charge des Affaires Générales (VPCA)**, au premier tour et à la majorité absolue des membres en exercice, pour la durée du mandat du Président de l'Université.

Résultat des votes à bulletin secret

Etat des votants :

Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de présents : **28**

Nombre de représentés : 7

Nombre de votants : **35**

Nombre de bulletins :

Pour : 22

Contre : 10

Blanc : 3

Fait à Saint-Denis le 1er février 2021
Le Président de l'Université de La Réunion

Professeur Frédéric MIRANVILLE

Transmis à la Rectrice de la Région académique de La Réunion, Chancelière des universités le

03 FEV. 2021

Publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion, le **02 FEV. 2021**